



Association professionnelle
des techniciennes et techniciens
en documentation du Québec

Québec, le 24 février 2015

Objet : Réaction de l'APTQ à l'article « Moins de bibliothécaires au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord »

Bonjour Madame Gladel,

À la suite de la publication de votre article intitulé « Moins de bibliothécaires au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord » du jeudi 19 février 2015, l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTQ) tient à préciser les dires de madame Sylvie Cantin, chef de section pour les bibliothèques d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal, quant aux tâches effectuées par les techniciens en documentation en bibliothèque publique.

Il se peut que, dans ce milieu spécifique, les techniciens en documentation n'effectuent que des tâches de traitement documentaire, mais un technicien en documentation est à même d'effectuer bien d'autres tâches, selon son milieu respectif (grande ou petite bibliothèque). Ainsi, un technicien en documentation peut aussi être appelé à effectuer de la référence, de l'animation et toutes autres tâches liées au fonctionnement d'une bibliothèque.

Bien que véridique, nous trouvons limitatif le descriptif de notre profession dans votre article et nous tenons à vous en faire part.

Cordialement,

Le Conseil d'administration de l'APTQ